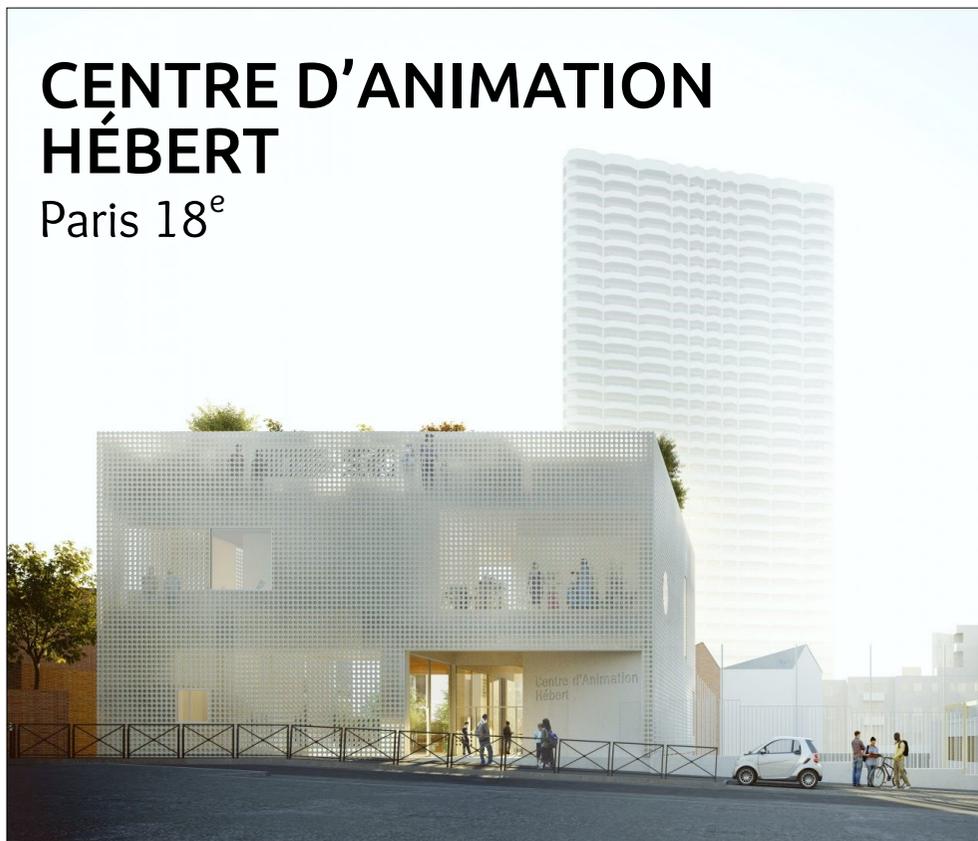


ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

Découverte des équipements publics parisiens en chantier

CENTRE D'ANIMATION HÉBERT

Paris 18^e





À gauche, le plan de l'ancien site du centre d'animation. À droite le plan du projet.

1 – centre d'animation

2 – terrains de basketball, handball et football

3 – terrains de basketball, handball et volleyball

CONTEXTE DE L'ÉQUIPEMENT

Le centre d'animation Hébert, conçu par l'agence franco-suédoise Erik Giudice Architecture, s'implante au nord du 18^e arrondissement, à proximité du périphérique, au sein d'un quartier hétérogène et très contraint par les infrastructures. Il s'agit d'une opération de reconstruction après démolition : l'ancien centre, situé en fond de parcelle et précédé par des terrains de sport, était peu visible depuis l'espace public.

L'enjeu du projet était de créer un **espace fédérateur et manifeste** qui rassemble les riverains et s'inscrit dans le paysage du quartier. Le nouveau bâtiment s'implante donc sur la rue pour affirmer sa présence et les terrains de sport sont répartis autour. Ceux-ci ont fait l'objet d'une première opération de travaux au préalable, afin d'être accessibles durant la construction du projet.

Les architectes ont conçu le bâtiment comme une « **bulle de liberté** », il s'agissait de créer à toutes les échelles les conditions de la **convivialité** et de la **fluidité des usages**, tout en travaillant la **compacité du bâtiment** pour répondre aux contraintes du foncier.



Le jardin pédagogique sur le toit

UNE MAISON DE QUARTIER AUX USAGES MULTIPLES

La compacité du bâtiment et sa superficie limitée confèrent au bâtiment l'échelle d'une maison. Si les surfaces sont réduites, elles doivent pour autant être optimisées.

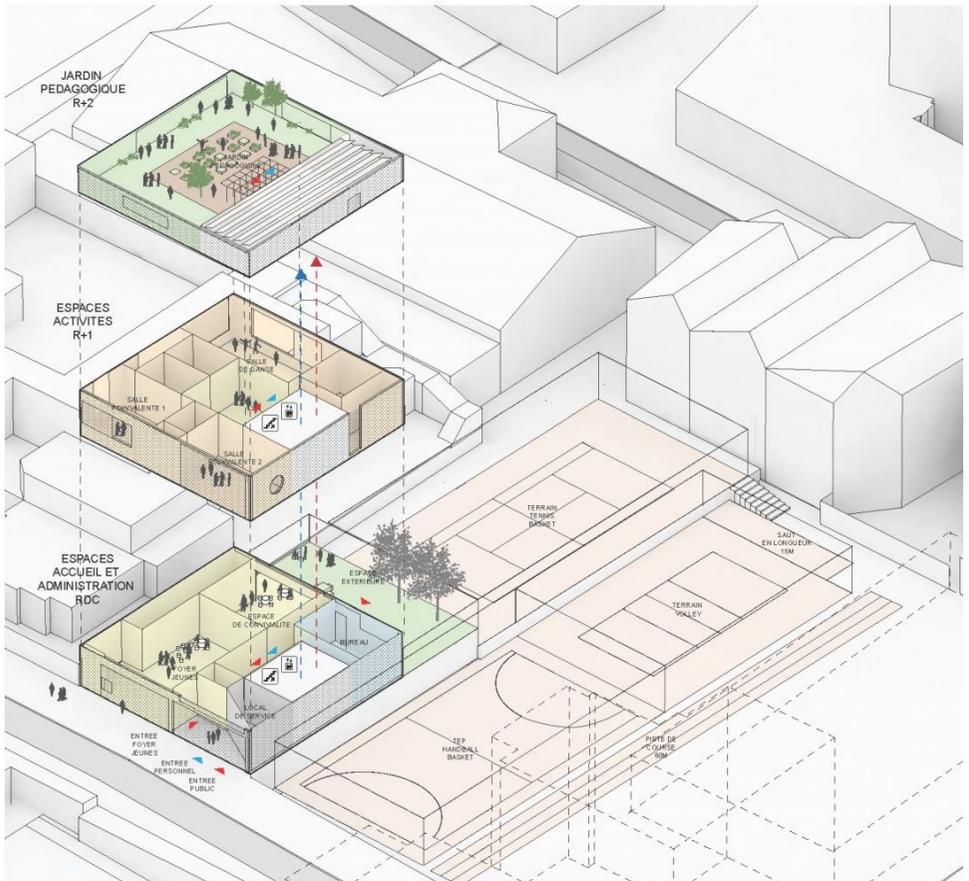
Afin de tirer parti de la déclivité du terrain, le **studio de musique** et le **studio d'enregistrement** sont logés dans le sous-sol, ce qui leur permet de profiter d'une insonorisation idéale. Les espaces publics, le **foyer jeune** et l'**espace de convivialité** sont placés au rez-de-chaussée pour disposer d'un accès direct à la rue. Pouvant fonctionner en totale autonomie, le foyer bénéficie d'une entrée indépendante. Au premier étage, les **salles d'activités polyvalentes** et la **salle de danse** sont distribuées par un espace tampon servant de transition entre les différentes temporalités des activités. Cet étage bénéficie d'un grand espace de stockage. Sur le toit-terrasse, le **jardin pédagogique** est conçu comme un espace de culture potagère et de connaissance des organismes vivants ; il sera géré par Topager, structure spécialisée dans l'expérimentation, la conception et la réalisation de jardins urbains. Une partie de la toiture sera couverte de panneaux photovoltaïques qui seront source d'énergie renouvelable.



Le foyer jeunes et l'espace de convivialité

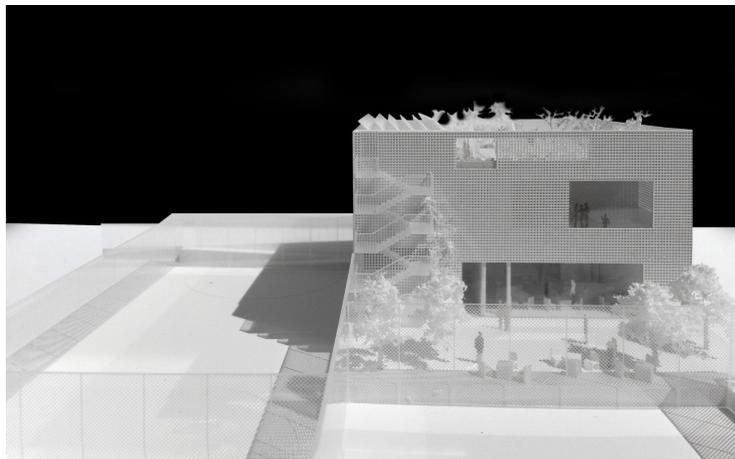


La salle de danse

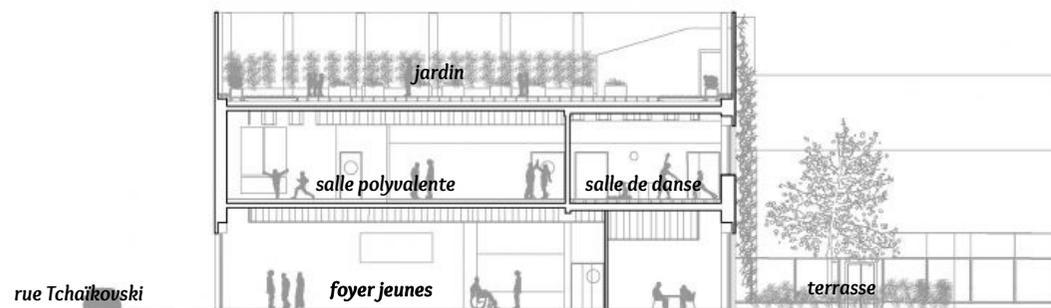


Axonométrie du projet

ARCHITECTURES de vos
EQUIPEMENTS PUBLICS



Maquette du projet : vue sur la façade ouest donnant à l'intérieur de l'îlot



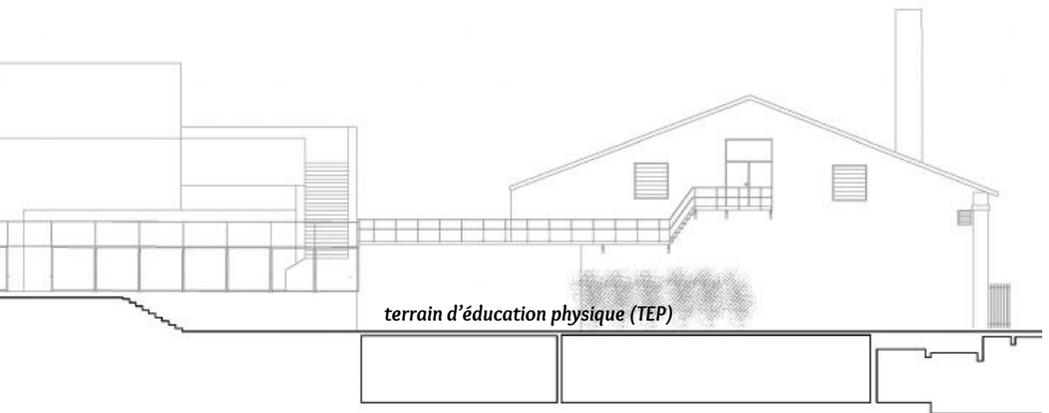
Coupe Est-Ouest



Une salle polyvalente



Le noyau de circulation



TRANSPARENCE ET OPACITÉ

Le projet du centre animation repose sur un calibrage subtile entre transparence et opacité, constance minérale et variation végétale. L'enveloppe du bâtiment est constituée d'un bardage blanc cassé composé de **panneaux en béton armé sablé** pour donner une altérité à la façade et révéler sa minéralité. Elle est percée de grandes ouvertures dont l'emplacement a été décidé afin de maximiser les apports de lumière naturelle à l'intérieur du bâtiment. L'intimité des espaces est toutefois préservée par la variabilité de la transparence de l'enveloppe. Devant les châssis vitrés, une paroi ajourée métallique reproduit l'esthétique de l'enveloppe. Cette paroi à l'image d'un claustra assure une protection solaire et la ventilation naturelle en R+1, et empêche tout risque de chute.

Le bâtiment se caractérise par un traitement homogène et attentif de toutes les façades, y compris en cœur d'îlot. Visible depuis la rue des Fillettes, la façade ouest est **végétalisée** pour garantir une **continuité écologique** entre l'espace extérieur planté et la toiture-jardin. Des supports sont fixés dans certains percements afin d'installer des câbles sur lesquels des plantes grimpantes pourront s'épanouir.

UN BÂTIMENT MUTABLE

Malgré la compacité du bâtiment, la trame structurelle, avec peu de murs porteurs, permet **la flexibilité et la modularité des espaces intérieurs**, anticipant de ce fait d'éventuels besoins qui pourraient advenir dans le temps. Le bâtiment pourra évoluer sur le long terme.

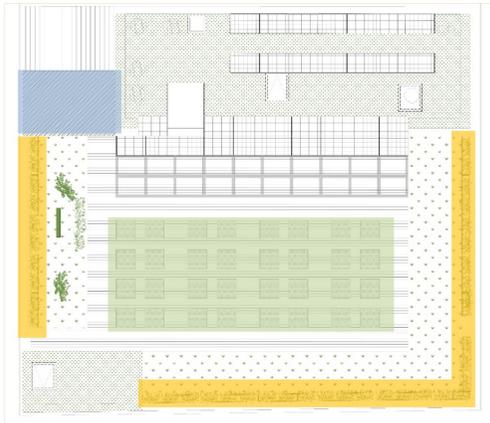


Support inox pour façade végétalisée



La façade ouest en chantier

ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS



-  Carrés potagers et bacs utilisables par les personnes à mobilité réduite
-  Serre
-  Arbustes fruitiers et aromatiques

Plan du jardin pédagogique

TRAITEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS

Au sein du projet, trois espaces font l'objet d'une attention paysagère : la toiture, la façade ouest du bâtiment et l'ensemble formé par la terrasse et les terrains de sport. Au rez-de-chaussée comme sur le toit, la végétation a un rôle aussi bien **ornemental** que **productif** et **pédagogique**.

En toiture, l'installation de **bacs potagers** et de hauteurs généreuses de **substrat** permettront la plantation de différentes **strates végétales** : la strate herbacée avec le gazon, les légumes racines ou fruits et enfin la strate arbustive avec les petits fruits. En complément des bacs, une **serre** d'environ 15m² abritera des plantes potagères qui, une fois à maturation, pourront être transplantées dans les bacs de culture.

En continuité du jardin sur le toit, deux **arbres fruitiers** – un poirier et un prunier – seront plantés en pleine terre au niveau de la terrasse du rez-de-chaussée. Enfin, les terrains de sport seront végétalisés grâce à des **haies champêtres** composées de multiples arbustes qui serviront de **refuge pour la faune**. L'aménagement est conçu pour nécessiter peu d'entretien tout en permettant un maximum d'usages.



VALERIANELLA LOCUSTA
Mâche
Type : Annuelle



BRASSICA RAPA JAPONICA
Mizuna
Type : Bisannuelle



BRASSICA JUNCEA
Moutarde de chine
Type : Annuelle



ERUCA SATIVA
Roquette
Type : Annuelle



BRASSICA OLERACEA
Choux 'Kale' frisé
Type : Annuelle



BRASSICA RAPA CHINENSIS
Choux chinois 'pak choi'
Type : Annuelle



CUCURBITA PEPO
Courgette ronde
Type : Annuelle



CUCURBITA PEPO
Courgette
Type : Annuelle



CUCUMIS SATIVUS
Concombre
Type : Annuelle



RAPHANUS SATIVUS
Radis
Type : Annuelle



CUCUMIS MELO
Melon
Type : Annuelle



SPINACIA OLERACEA
Epinard
Type : Annuelle



DAUCUS CAROTA
Carotte ronde
Type : Annuelle



ALLIUM CEPA
Oignon
Type : Annuelle



OCIMUM BASILICUM
Basilic
Type : Annuelle

Palette végétale pour les bacs



FRAGARIA VESCA
Fraisier
Feuillage : Persistant



RUBUS FRUTICOSUS
Mûre
Feuillage : Caduc



RUBUS IDAEUS
Framboisier
Feuillage : Caduc



RIBES RUBRUM
Groseillier
Feuillage : Caduc

Palette végétale pour les arbustes fruitiers



ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

Programme :

salle de danse, salles polyvalentes, espace jeunes, studio d'enregistrement, jardin pédagogique, réaménagement des terrains de sport

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Paris, Direction de la jeunesse et des sports

Conduite d'opération :

Service de l'architecture et de la maîtrise d'ouvrage, Secteur jeunesse et sport

Maîtrise d'œuvre :

Erik Giudice Architecture, architecte mandataire
OTE / OTELIO , BET TCE, HQE et économie
Topager, paysagiste

Entreprise générale :

L'Atelier des Compagnons

Surfaces :

Centre d'animation 960 m²
Aménagements extérieurs 2 830 m²

Coût des travaux :

4 000 000 € HT

Calendrier :

2016 - 2020



Crédits

Documents graphiques :
Erik Giudice Architecture

Photographies :
DCPA / Erik Giudice Architecture

Textes :
DCPA / Erik Giudice Architecture / CAUE de
Paris

EGA
Erik Giudice Architecture



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement